NATIONS UNIES EP



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/18 21 juin 2012

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL Soixante-septième réunion Bangkok, 16 – 20 juillet 2012

APERÇU DES QUESTIONS SOULEVEES PENDANT L'EXAMEN DES PROJETS

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Introduction

- 1. Le présent document est composé des parties suivantes :
 - a) Une analyse du nombre des projets et activités présentés par les agences bilatérales et les agences d'exécution à la 67^e réunion ;
 - b) Questions soulevées pendant l'examen des projets ;
 - c) Projets et activités présentés pour approbation globale; et
 - d) Projets d'investissement soumis aux fins d'examen individuel.

Projets et activités présentés par les agences bilatérales et les agences d'exécution

- 2. Les agences bilatérales et les agences d'exécution ont présenté 57 demandes de financement pour de nouveaux accords pluriannuels, des tranches d'accords pluriannuels approuvés et des projets et activités, dont le montant s'élève à 359 541 653 \$US, y compris les coûts d'appui d'agence, le cas échéant. Les demandes de financement portaient sur :
 - a) Quatre plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour des pays à faible volume de consommation de SAO (PFV) et trois PGEH pour des pays ne faisant pas partie des PFV;
 - b) Un plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC pour un pays (dont le cas doit être examiné par le sous-groupe sur le secteur de la production) ;
 - c) Deux deuxièmes tranches et une troisième tranche de PGEH approuvés ;
 - d) Une tranche de projet d'élimination de bromure de méthyle (BM) approuvé;
 - e) La deuxième tranche d'un projet d'élimination accélérée de la production de CFC;
 - f) Trois activités de démonstration pilotes de SAO (deux à l'échelle nationale, et une demande pour une préparation de projet) ; et
 - g) Vingt-deux demandes de projets de prorogation des institutions.
- 3. Suite à l'examen des projets, 27 projets et activités d'un montant total de 3 519 464 \$US, y compris les frais d'appui d'agence, sont recommandés pour approbation globale ; 19 projets et activités d'un montant total de 339 865 920 \$US, y compris les frais d'appui d'agence (dont 88 122 182 \$US sont demandés à la 67° réunion) sont transmis aux fins d'examen individuel par le Comité exécutif. Sur l'enveloppe totale demandée qui est soumise à examen individuel, un montant de 301 000 000 \$US (dont 75 250 000 \$US sont demandés à la 67° réunion) est lié au secteur de la production de HCFC. Ensemble, les projets présentés pour approbation globale et ceux soumis à examen individuel représentent en tout un financement demandé à cette réunion de 91 641 646 \$US. Un PGEH (Myanmar) d'un coût total de 629 530 \$US, selon les données initialement communiquées, a été retiré par l'agence compétente en raison des questions soulevées pendant l'examen du projet ; et une activité de préparation de projet pour un projet régional de démonstration de l'élimination des SAO, dont le montant s'élevait à 107 500 \$US a également été retirée. Le PGEH d'un pays (République arabe syrienne) fait actuellement l'objet d'échanges entre le Secrétariat et les agences concernées. Les conclusions de ces pourparlers sont censées être soumises à l'examen du Comité exécutif à sa 68° réunion.

4. Comme indiqué dans le « Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/4), le niveau total des ressources disponibles pour approbation par le Comité exécutif à la 67^e réunion, est de 40 483 391 \$US, à compter du 8 juin 2012. Ce montant est inférieur à celui de 91 641 646 \$US qui est demandé pour les projets et activités au cours de la même réunion.

Questions soulevées pendant l'examen des projets

5. Les participants à la 67^e réunion n'ont eu connaissance d'aucune nouvelle question d'orientation pendant l'examen des projets. Cependant, à sa 66^e réunion, le Comité exécutif a décidé de poursuivre l'examen de la question relative à la « maximisation des effets positifs de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, sur le climat ».

Maximisation des effets positifs de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, sur le climat

- 6. Au cours du débat sur le document intitulé « Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets » qui s'est tenu lors de la 66 réunion, un membre a soulevé la question des conséquences de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, sur le climat. Il a fait remarquer qu'un grand nombre des alternatives aux HCFC avait un fort potentiel de réchauffement de la planète (PRG) et qu'il importait en conséquence de s'assurer que l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération n'avait aucun effet négatif sur le climat. S'il est vrai que cette question avait été abordée individuellement dans un certain nombre de PGEH, ce membre a néanmoins indiqué qu'il importerait aussi d'adopter une approche plus globale à l'égard de cette question. En conséquence, il a présenté le projet de recommandation, tel qu'il apparaît dans l'annexe I du présent document, au Comité exécutif aux fins d'examen.
- 7. Expliquant le projet de recommandation, ce membre a déclaré que certaines activités conduites dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, telle que la formation de techniciens, pouvait aboutir à la réduction des émissions de HCFC et, donc, avoir des retombées directes et bénéfiques sur le climat. Cela étant, les effets positifs d'autres activités sur le climat, tels que la conversion d'équipement de réfrigération et de climatisation existants fonctionnant à base de HCFC, dépendaient du PRG des solutions utilisées, ainsi que de la disponibilité de ces solutions. Malgré la difficulté de prédire l'évolution technologique et la disponibilité de solutions de remplacement des HCFC, il importait également de donner des orientations sur la question qui se posait dans les situations où de telles options étaient disponibles. Dans les cas où les pays disposaient de solutions à faible PRG, ils devaient accorder la priorité à leur utilisation ainsi qu'à l'établissement de normes pour leur utilisation viable à long terme. Il importait aussi que les agences bilatérales et les agences d'exécution soient invitées à faire rapport sur les conséquences des activités sur le climat. À ce jour, une telle exigence n'existait pas et il importait que le Comité exécutif dispose d'informations pour surveiller ces incidences. En conclusion, le membre a déclaré que, certes, il était aussi possible de modifier chacun des PGEH déjà approuvés, mais qu'il était, néanmoins, plus approprié que le Comité exécutif se borne à émettre quelques conseils généraux en la matière.
- 8. Plusieurs membres ont appuyé le projet de recommandation et ont suggéré de se référer à des options énergétiques efficaces pour remplacer les HCFC, ajoutant que les programmes d'incitation ne devaient pas être limités à la conversion au niveau de l'utilisateur final. Répondant à une question sur le point de savoir pourquoi la proposition n'incluait pas le secteur de la fabrication, un membre a expliqué qu'une proposition de PGEH comportait des informations sur la technologie de substitution qui avait été retenue pour ce secteur et sur les effets de son utilisation sur le climat, à la lumière de l'indicateur des conséquences sur le climat du Fonds multilatéral (MCII). Il a expliqué que la recommandation proposée

¹UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/20.

avait pour objet de traiter des disparités existant dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération dans les cas où aucune technologie spécifique n'avait été sélectionnée.

- 9. D'autres membres ont fait valoir que, certes, ils accueillaient la proposition avec satisfaction mais qu'il leur faudrait davantage de temps pour examiner les incidences qu'elle avait sur les PGEH déjà approuvés, sur les politiques et réglementations applicables aux SAO, sur ses incidences financières, et pour se concerter avec les parties prenantes et les ministères concernés. D'aucuns ont également souligné que pour des raisons économiques et techniques, il se pouvait que certains pays ne disposent pas de toute la capacité voulue pour recourir à des options énergétiques à faible PRG, pour remplacer les HCFC, même lorsque celles-ci étaient disponibles commercialement. D'autres se sont aussi demandés si les pays visés à l'article 5 qui s'étaient dotés d'un PGEH approuvé, devaient utiliser le financement qui n'avait pas été préalablement affecté à la surveillance des HCFC et d'autres options ne faisant pas appel aux HCFC, et quelles conséquences l'établissement de rapports sur la question aurait sur les agences bilatérales et les agences d'exécution. Le Président a déclaré qu'en l'absence de consensus sur le projet de recommandation, les membres intéressés pouvaient se retrouver autour d'une table pour des pourparlers informels.
- 10. Suite au débat, le Comité exécutif a décidé de surseoir à l'examen plus approfondi de la maximisation des effets positifs de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, sur le climat, jusqu'à sa 67^e réunion (décision 66/20). Le Comité exécutif pouvait souhaiter poursuivre les délibérations sur le projet de recommandation sur la maximisation des effets positifs de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, sur le climat, tel qu'il figure à l'annexe I du présent document.

Projets et activités présentés pour approbation globale

11. L'annexe II du présent document énumère 27 projets et activités d'un montant total de 3 519 464 \$US, y compris les coûts d'appui d'agence, qui sont recommandés pour une approbation globale. Les deuxième tranches de la phase I du PGEH pour deux pays (le Ghana et le Venezuela (République bolivarienne du)) ont été recommandées pour une approbation globale, conformément à la décision 66/19. L'approbation de ces projets par le Comité exécutif porterait notamment sur les conditions ou dispositions pertinentes énoncées dans les fiches d'évaluation du projet correspondant, ainsi que sur l'approbation des programmes de mise en œuvre associés aux tranches des projets pluriannuels concernées.

Projets d'investissement aux fins d'examen individuel

- 12. En tout, 19 projets et activités d'un montant total de 339 865 920 \$US, y compris les coûts d'appui d'agence (dont 88 122 182 \$US sont demandés à la 67^e réunion) sont proposés aux fins d'examen individuel, après avoir été passés en revue par le Secrétariat. Sur l'enveloppe totale demandée qui a été soumise à examen individuel, un montant de 301 000 000 \$US (dont 75 250 000 \$US sont demandés à la 67^e réunion) est lié au secteur de la production des HCFC. Les questions associées aux projets autres que ceux liés à des investissements, sont présentées dans les modifications pertinentes apportées au programme de travail de 2012 du PNUD (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/20), du PNUE (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/21) et de l'ONUDI (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/22).
- 13. À sa 66^e réunion, le Comité exécutif a examiné les rapports périodiques sur la mise en œuvre des deux projets approuvés suivants : l'Accord pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I) conclu entre le gouvernement de la Chine et le Comité exécutif ; et le plan d'élimination des CTC pour les secteurs de la consommation et de la production pour l'Inde en 2010. Étant donné la nécessité d'obtenir des renseignements détaillés et la complexité des questions liées à l'amendement de l'Accord pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I) conclu entre le gouvernement de la Chine et

le Comité exécutif, et au rapport périodique sur le plan d'élimination des CTC pour les secteurs de la consommation et de la production pour l'Inde, ces deux rapports sont contenus dans les documents intitulés « Proposition de projet : Chine » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/23), et « Proposition de projet : Inde » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/26), respectivement.

14. Afin de faciliter l'analyse par le Comité exécutif des projets soumis aux fins d'examen individuel, le Secrétariat a classé les projets par secteurs et il les a regroupés en fonction des questions soulevées, comme il ressort du tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Liste des projets soumis aux fins d'examen individuel

Pays	Projet	Agence	Comité exécutif	Question
Demande hors finan	ncement			
Chine	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I) (version révisée de l'Accord)		67/23	Version révisée de l'Accord pour la phase I du PGEH
Inde	Plan d'élimination des CTC pour les secteurs de la consommation et de la production (plan de travail pris en charge au moyen du reliquat des fonds)		67/26	Rapport périodique et plan d'action I (décision 66/15 j) iv)
Production de CFC				
Inde	Élimination accélérée de la production de CFC (deuxième tranche)	Banque mondiale	67/26	Clôture de la production et démantèlement ; et confirmation de la destruction des CFC de qualité non pharmaceutique
Élimination des SA	0			
Chine	Projet de démonstration pilote sur la gestion et l'élimination des déchets de SAO		67/23	Toutes les questions ont été traitées de manière satisfaisante
Nigéria	Projet de démonstration pour l'élimination des SAO indésirables	ONUDI	67/27	Toutes les questions ont été traitées de manière satisfaisante
Tranches des PGEI	H		•	
Ex République yougoslave de Macédoine	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	ONUDI	67/31	Modification des activités liées à la mousse, en application de la décision 60/38 g) i)
PGEH pour les PFV	V			
Érythrée	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	PNUE/ONUDI	67/24	Toutes les questions ont été traitées de manière satisfaisante
Somalie	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	ONUDI	67/28	Financement supplémentaire pour la sécurité
République unie de Tanzanie (la)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	PNUE/ONUDI	67/32	Toutes les questions ont été traitées de manière satisfaisante

UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/18

Pays	Projet	Agence	Comité exécutif	Question
PGEH/Plan intéress	ant le secteur pour les pays n'apparten	ant pas au PFV		
Afrique du Sud	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	ONUDI		Réduction supérieure à 10 % de la consommation de référence ; allocation de fonds au plan d'activités
Thaïlande	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, première tranche)	Banque mondiale		Réduction supérieure à 10 % de la consommation de référence ; choix de la technologie

Annexe I

PROJET DE RECOMMANDATION SUR LA MAXIMISATION DES EFFETS POSITIFS DE L'ÉLIMINATION DES HCFC DANS LE SECTEUR DE L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGERATION, SUR LE CLIMAT

- 1. Le Comité exécutif a décidé :
 - a) Que les pays visés à l'article 5 qui sont dotés de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) approuvés qui prennent en compte le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, devraient classer par ordre de priorité les activités qui favorisent la réduction des émissions de HCFC et autres frigorigènes, telles que la formation de techniciens, les bonnes pratiques en matière d'entretien et la récupération/réutilisation de frigorigènes, et les distinguer de celles qui encouragent le remplacement ou la conversion d'équipements de réfrigération et de climatisation fonctionnant à base de HCFC;
 - b) Que dans les cas où des options énergétiques efficaces à faible PRG pour remplacer les HCFC, utilisées comme frigorigènes dans les applications voulues, sont facilement et commercialement disponibles dans le marché national et/ou international, les pays visés à l'article 5 devraient sérieusement réfléchir aux aspects suivants :
 - i) Comprendre les obstacles techniques et économiques à la mise en place d'équipement de réfrigération et de climatisation faisant appel à des options énergétiques efficaces à faible PRG, et encourager le dialogue entre les principales parties prenantes qui s'attaquent aux problèmes de l'ozone et de l'efficacité énergétique à l'échelon national;
 - ii) Élaborer des politiques et/ou des codes/normes, le cas échéant, afin de surmonter les obstacles indiqués au paragraphe b) i) ci-dessus, et encourager/promouvoir l'adoption de telles solutions de substitution sur leur marché intérieur ;
 - iii) Élaborer des activités favorables ;
 - iv) Choisir de telles options dans tout programme d'incitation destiné à la conversion au niveau de l'utilisateur final, pour les à mettre en œuvre dans le cadre du PGEH lorsque les conditions locales permettraient leur viabilité à long terme ; et
 - c) Demander aux agences bilatérales et aux agences d'exécution de rendre compte sur la mise en œuvre des sous alinéas a) et b) ci-dessus dans le contexte des rapports annuels de mise en œuvre du PGEH.

- - - -

	Annex II				
ency	ODP (tonnes)	Fund Project	s recommended Support	(US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
EP		\$78,867	\$0	\$78,867	
olivia		\$78,867		\$78,867	
EP		\$70,000	\$0	\$70,000	
salam		\$70,000		\$70,000	
IDO	50.0	\$500,000	\$37,500	\$537,500	
China	50.0	\$500,000	\$37,500	\$537,500	
EP		\$60,000	\$0	\$60,000	
lands		\$60,000		\$60,000	
IDO		\$228,323	\$17,124	\$245,447	
Egypt		\$228,323	\$17,124	\$245,447	
EP		\$60,000	\$0	\$60,000	
r Fiji		\$60,000		\$60,000	
	EP clivia DO china EP clands DO clypt EP	itonnes) EP Clivia DO 50.0 China 50.0 EP Cands DO Cgypt EP	tonnes) Project EP \$78,867 EP \$70,000 alam \$70,000 China 50.0 \$500,000 EP \$60,000 ands \$60,000 EP \$228,323 Egypt \$228,323		

			Annex II			
Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Fund Project	ls recommended Support	l (US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
GAMBIA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase VII: 8/2012-7/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Total f	or Gambia		\$60,000		\$60,000	1
GHANA						
PHASE-OUT PLAN						
HCFC phase out plan						
HCFC phase-out management plan (stage I, second tranche) Noted that the Agreement was updated based on the established HCFC baseline for compliance; and that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption is 57.3 ODP tonnes, calculated using actual consumption of 77.3 ODP tonnes and 37.2 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol.			\$200,000	\$15,000	\$215,000	
HCFC phase-out management plan (stage I, second tranche) Noted that the Agreement was updated based on the established HCFC baseline for compliance; and that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption is 57.3 ODP tonnes, calculated using actual consumption of 77.3 ODP tonnes and 37.2 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol.	-		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase X: 1/2013-12/2014)	UNDP		\$139,100	\$10,433	\$149,533	
Total	for Ghana		\$399,100	\$33,233	\$432,333	
GRENADA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase IV: 8/2012-7/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Total fo	or Grenada		\$60,000		\$60,000	1
GUINEA-BISSAU						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase III: 7/2102-6/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Total for Gui	nea-Bissau		\$60,000		\$60,000	

		Annex II					
Project Title	Agency	ODP		s recommend		C.E. (US\$/kg	
		(tonnes)	Project	Support	Total	(US\$/Kg	
IRAN							
SEVERAL							
Ozone unit support							
Extension of the institutional strengthening project (phase IX: $1/2013-12/2014$)	UNDP		\$173,511	\$13,013	\$186,524		
To	otal for Iran		\$173,511	\$13,013	\$186,524		
LAO, PDR							
SEVERAL							
Ozone unit support							
Renewal of the institutional strengthening project (phase VI: 12/2012-11/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000		
Total fo	r Lao, PDR		\$60,000		\$60,000		
MADAGASCAR							
SEVERAL							
Ozone unit support							
Renewal of institutional strengthening project (phase V: $7/2012$ - $6/2014$)	UNEP		\$60,700	\$0	\$60,700		
Total for M	Madagascar		\$60,700		\$60,700		
MALDIVES							
SEVERAL							
Ozone unit support							
Extension of the institutional strengthening project (phase VII: 12/2012-11/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000		
Total fo	or Maldives		\$60,000		\$60,000		
MICRONESIA							
SEVERAL							
Ozone unit support							
Renewal of institutional strengthening project (phase IV: 1/2013-12/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000		
Total for	Micronesia		\$60,000		\$60,000		
MOLDOVA, REP							
SEVERAL							
Ozone unit support							
Extension of the institutional strengthening project (phase VII: $7/2012$ - $6/2014$)	UNEP		\$69,334	\$0	\$69,334		
Total for Mo	oldova, Rep		\$69,334		\$69,334		

			Annex II			
Project Title	Agency	ODP (toppes)		Funds recommended		C.E. (US\$/kg)
		(tonnes)	Project	Support	Total	(US\$/Kg
NAURU						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase IV: 8/2012-7/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Total	l for Nauru		\$60,000		\$60,000	
NEPAL						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase VII: 12/2012-11/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Tota	ıl for Nepal		\$60,000		\$60,000	
SAUDI ARABIA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase II: 7/2012-6/2014)	UNEP		\$200,000	\$0	\$200,000	
Total for Sa	udi Arabia		\$200,000		\$200,000	
SRI LANKA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase IX: 1/2013-12/2014)	UNDP		\$134,056	\$10,054	\$144,110	
Total for	Sri Lanka		\$134,056	\$10,054	\$144,110	
SURINAME						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase IV: 7/2012-6/2014)	UNEP		\$73,333	\$0	\$73,333	
Total for	r Suriname		\$73,333		\$73,333	
TUVALU						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase IV: 1/2013-12/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Total	for Tuvalu		\$60,000		\$60,000	

			Annex II			
Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Fund Project	s recommend Support	ded (US\$) Total	C.E. (US\$/kg)
VANUATU		(*********)	110,000	Бирроге	10001	
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of institutional strengthening project (phase IV: 1/2013-12/2014)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
Total fo	or Vanuatu		\$60,000		\$60,000	
VENEZUELA						
PHASE-OUT PLAN						
HCFC phase out plan						
HCFC phase-out management plan (stage I, second tranche) Noted that the Agreement was updated based on the established HCFC baseline for compliance; and that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption is 208.91 ODP tonnes, calculated using actual consumption of 216.2 ODP tonnes and 197.7 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol, plus the use of HCFC-141b of 1.91 ODP tonnes contained in imported preblended polyols in eligible enterprises.			\$46,661	\$6,066	\$52,727	
HCFC phase-out management plan (stage I, second tranche) Noted that the Agreement was updated based on the established HCFC baseline for compliance; and that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption is 208.91 ODP tonnes, calculated using actual consumption of 216.2 ODP tonnes and 197.7 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol, plus the use of HCFC-141b of 1.91 ODP tonnes contained in imported preblended polyols in eligible enterprises.			\$603,339	\$45,250	\$648,589	
Total for	Venezuela		\$650,000	\$51,316	\$701,316	
GRA	AND TOTAL	50.0	\$3,357,224	\$162,240	\$3,519,464	